

Zeitschrift: Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 64 (1977)

Rubrik: I. Généralités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I. Généralités

Le Catalogue collectif suisse a cinquante ans. C'est dans leur session de décembre 1927 que les Chambres votèrent les crédits complémentaires demandés par la Bibliothèque nationale; en 1928 on commença à le mettre sur pied. Cette oeuvre à laquelle participent presque toutes les bibliothèques de notre pays doit être considérée comme un monument dans l'histoire des bibliothèques suisses. Le mérite en revient aux deux bibliothécaires sans doute les plus importants de notre siècle: Hermann Escher, directeur de la Bibliothèque centrale de Zurich, et Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale suisse. Escher conçut le projet déjà peu après le tournant du siècle et le défendit avec un zèle infatigable. Godet l'adapta aux possibilités financières de son temps et favorisa son acceptation par le Conseil fédéral et par le Parlement. Ces deux hommes courageux ne pouvaient prévoir que leur entreprise deviendrait en un demi siècle un centre où sont occupés aujourd'hui une douzaine de collaborateurs. L'augmentation de la production imprimée mondiale, qui s'est transformée en un véritable flot de papier imprimé, a dépassé les prévisions les plus téméraires. L'existence du Catalogue collectif est d'autant plus fondé et justifié à notre époque où même les plus grandes bibliothèques ne peuvent plus satisfaire les demandes de leurs lecteurs en recourant exclusivement et de manière autarcique à leurs propres fonds, mais dépendent de l'aide des autres bibliothèques et bientôt déjà de leur coopération en vue d'une meilleure répartition du travail. Le Catalogue collectif suisse représente le seul moyen efficace pour renforcer la collaboration entre les bibliothèques. On sait qu'il permet la localisation de toutes les publications étrangères acquises et annoncées par les bibliothèques participantes. Le catalogue des monographies et des périodiques étrangers sert de base à un prêt interbibliothèques efficace et rationnel. Dix ans après sa fondation, le Catalogue collectif comptait déjà 1 450 000 fiches signalant les ouvrages étrangers déposés en un ou plusieurs exemplaires au total dans 178 bibliothèques suisses. Avec 2434 recherches cette année-là, il pouvait déjà rendre de bons services. En 1953, c'est-à-dire 25 ans après son entrée en activité, le fonds du Catalogue collectif comprenait 1 900 000 fiches et le nombre des demandes et des renseignements bibliographiques du prêt interbibliothèques avait entre-temps augmenté jusqu'à 30 000. Aujourd'hui, il contient 3 738 500 titres de 296 bibliothèques et le mouvement des prêts atteint annuellement environ 70 000 ouvrages.

Si l'on considère ce développement numérique du Catalogue collectif suisse, on est presque obligé de se poser la question suivante: N'est-il pas temps d'adapter ses moyens — à peine modifiés dans leur structure pendant ces 50 ans — ainsi que les travaux qui en découlent aux possibilités techniques, c'est-à-dire d'automatiser leur gestion et leur administration? Nous sommes en train d'étudier à fond cette question. Des conditions décisives, capables d'assurer avec succès cette transformation font cependant encore défaut. Faisons abstraction du blocage du personnel dans l'administration fédérale qui ne nous permet tout simplement pas d'engager suffisamment de collaborateurs pour une planification sérieuse. Il reste

un obstacle majeur à l'automatisation du Catalogue collectif; il découle du fait que nos bibliothèques suisses ont travaillé de façon indépendante pendant des dizaines d'années voire pendant des siècles. Leurs fiches varient tellement quant au choix et à la forme des vedettes, quant à la structure et à la présentation des données bibliographiques, qu'il serait presque sans espoir de vouloir les unifier sans faire l'autopsie des livres outre qu'une telle entreprise dépasserait de loin nos forces. Nous ne connaissons aucun exemple de collaboration fructueuse dans le domaine des techniques bibliothécaires où il n'y ait pas, à la base, une standardisation aussi poussée que possible des données fournies par les intéressés. La plupart des bibliothèques suisses ne sont pas encore disposées ou prêtes à sacrifier ainsi une partie de leur tradition et de leur autonomie. Un changement semble s'être récemment dessiné prometteur d'un meilleur avenir pour le Catalogue collectif en particulier et, de manière plus générale, pour une coordination du travail des bibliothèques adaptée à notre temps. Après des années d'efforts, le manuel de l'ABS pour le catalogage alphabétique est maintenant disponible; plusieurs grandes bibliothèques, entre autres la Bibliothèque nationale, ont commencé à recenser leurs titres d'après l'ISBD, c'est-à-dire d'après les normes de la Description bibliographique internationale normalisée générale. L'espoir existe donc de pouvoir un jour améliorer le Catalogue collectif grâce aux possibilités offertes par la technique actuelle. Il en résultera probablement dans la pratique un Catalogue collectif tout à fait nouveau non seulement par ses aspects techniques, mais encore par son organisation et peut-être même par ses buts. Aussi longtemps cependant que nous n'avons pas la certitude de pouvoir maîtriser cette tâche difficile par l'engagement d'un personnel suffisant tant du point de vue qualitatif que quantitatif, nous ne mettrons pas en cause le catalogue sous sa forme primitive. Il porte encore chaque jour témoignage de ses possibilités et de la clairvoyance de ses fondateurs.

L'automatisation déchargera et facilitera sans doute un jour le travail du Catalogue collectif; elle le place aujourd'hui devant le problème le plus épineux de son histoire cinquantenaire. Aux grandes bibliothèques scientifiques qui ont introduit l'automatisation, COM — "computer output on microfilm" — offre un procédé rapide et relativement bon marché de dresser leur catalogue. La Bibliothèque principale de l'Ecole polytechnique fédérale a ainsi déjà commencé à communiquer au Catalogue collectif non plus ses fiches, mais tout simplement ses microfiches. La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne utilise maintenant aussi le système COM pour reproduire son catalogue, mais elle fait encore l'effort généreux et méritoire de fournir des fiches au Catalogue collectif. Si à la faveur des progrès croissants de l'automatisation dans nos bibliothèques scientifiques, comme il faut s'y attendre pour ces dix prochaines années, l'exemple cité devait faire école, c'est-à-dire si toutes ces bibliothèques ne devaient plus envoyer annuellement au Catalogue collectif que leur catalogue complet sur microfiches, cette situation entraînerait progressivement sa ruine. Le Catalogue collectif ne serait plus alors qu'une série de catalogues de bibliothèques indépendants et sans liens entre eux. L'instrument de travail le plus ancien et certainement le plus important pour l'échange de l'information scientifique dans notre pays est donc

menacé d'être la victime du progrès technique. Une commission paritaire issue de l'Association des bibliothécaires suisses (ABS) et de l'Association suisse de documentation (ASD) cherche présentement à résoudre cet ensemble de problèmes avant qu'il ne soit trop tard. Cette commission ainsi que la Bibliothèque nationale suisse espèrent obtenir un appui vigoureux de la part de la Commission fédérale pour les questions de coordination dans le domaine de la documentation scientifique créée récemment.

II. Sections

1. Le Service des entrées

Nous supposons en 1975 que le chiffre record de 17 206 publications que nous avons atteint serait difficilement surpassable. 1976, avec l'entrée de 17 164 nouveaux Helvetica semblait confirmer notre supposition. Cependant, le nouveau record atteint cette année avec 18 716 unités, soit 1552 de plus que l'année précédente, nous montre un accroissement assez net de la production.

Nous nous efforçons de rechercher dans les catalogues de la librairie ancienne les ouvrages qui nous font défaut. Nous sommes également très attentifs à toutes les offres faites par des marchands de livres anciens et réussissons ainsi à combler certaines lacunes dans nos collections d'Helvetica contemporains (après 1900), essentiellement les petites publications.

Dons importants:

de Monsieur Hans *Mettler* à Berne: Une grande collection de vues et de photographies;

de Monsieur J.M. *Pilet*, à Lausanne: La vigne, le vin et le sacré. 5 estampes originales de Anne Monnier, Véra Markos, Jacques Berger, Thérèse Martin
Château de la Sarraz, La Maison des artistes, 1977.

Achats importants:

Péclat, Pierre-Louis; *Tolck*, Gérard: Milakia. Bois gravés. Lausanne, Editions Hanc, 1964.

Erni, Hans: Zwillinge. 20 Sprüche und Originalradierungen. (s.1.) Occo, 1977.

Service "Sociétés et Institutions" (V)

La collection des publications de sociétés s'est enrichie de 7433 (8100) unités dont 6009 (statuts, règlements, protocoles, rapports, listes de membres) ont été